ab7 Industries

FICHE TECHNIQUE DU KIT DE DEMARRAGE PISCINE « U »

SPECIAL PISCINES HORS-SOL
1 Chlore 4 actions 1 kg
1 Chlore Choc 2 actions 500 g –
1 Diffuseur de chlore
1 Thermomètre
1 Analyseur pH et chlore

Le ***KIT de DEMARRAGE PISCINE « U »*** contient le nécessaire pour assurer un traitement complet de votre bassin :

• ***CHLORE 4 actions pastilles 20 g : désinfectant, anti-algues, stabilisant chlore, anti-calcaire***
Sans clarifiant : compatible avec les filtres à cartouche. Les pastilles permettent une chloration lente et permanente de l'eau tout en assurant une élimination des algues et des dépôts calcaires.

• ***CHLORE Choc 2 actions granulés*** :
La solution pratique pour retrouver rapidement une bonne qualité de l'eau. S'utilise pour :
- une action de démarrage en sortie d'hivernage,
- une action « SUPER CHOC » réparatrice pour retrouver une eau propre et claire après des incidents ponctuels (forte pollution suite à une surfréquentation, mauvaises conditions climatiques...etc).

• ***ANALYSEUR pH et CHLORE et le THERMOMETRE*** :
Mesurent les principaux paramètres de contrôle qui vous permettront de vérifier la qualité de l'eau et l'efficacité des traitements ;

• ***MINI BOITE A CHLORE :***
Dans lequel se placent les pastilles de CHLORE 4 actions.

Composition

CHLORE 4 actions pastilles 20 g :
Acide trichloroisocyanurique (symclosène) : 925 g/Kg (n°cas 87-90-1)
soit 83,25 % de chlore actif
Biocide TP2 – Désinfectant et algicide pour les piscines privées.

CHLORE Choc 2 actions granulé :
Troclosene sodium, dihydrate (n°cas 51581-86-0/Numéro CE 220-767-7) : 1000 g/kg
Biocide TP2 – Désinfectant et algicide pour les piscines privées.

ANALYSEUR pH :
comprimés de rouge de phénol

ANALYSEUR chlore :
comprimés de DPD

Propriétés et caractéristiques

• ***CHLORE 4 actions pastilles 20 g :***
- aspect du produit : pastilles blanches, odeur chlorée
- dimensions : Ø (mm) x H (mm) x P (g) = 30 x 12 x 20

• ***CHLORE Choc 2 actions granulés :***
- aspect du produit : granulé blanc, odeur chlorée
- solubilité : rapide dans l'eau
- pH à 1% dans l'eau (20°C) : 5 – 7

• ***Testeur chlore :***
- Aspect du produit : pastilles blanches, inodores.
- Solubilité : se solubilisent rapidement dans l'eau.

• ***Testeur pH :***
- Tablette contenant moins de 1% d'indicateur rouge de phénol.
- Stabilisants, éléments de compression.

ab7 Industries

FICHE TECHNIQUE DU KIT DE DEMARRAGE PISCINE « U »

Mode d'emploi

Au préalable, à l'aide de l'analyseur **U**, ajuster le pH entre 7,2 et 7,5 pour une meilleur efficacité du chlore.
Le taux de chlore doit être maintenu entre 2 et 3 mg/L.

Ajoutez du pH plus	7,2	Bon pH	7,5	Ajoutez du pH moins

• ***CHLORE Choc granulés 2 actions :***

DOSE = 1/2 bouchon (soit environ 8 g) par m^3 d'eau.
Dans un seau rempli d'eau (environ 5 litres), verser et dissoudre la dose indiquée.
Attention ! Ne pas verser l'eau directement sur le produit sec. Répartir le tout sur la surface du bassin. Laisser tourner la filtration et attendre 1 heure avant de se baigner.
Vérifier que le taux de chlore actif soit inférieur à 5 mg/l avant de se baigner.
Note : pour les piscines équipées d'un filtre, le nettoyer au préalable et maintenir une filtration permanente durant le traitement. Il est conseiller de renouveler le nettoyage du filtre en fin de traitement, lorsque l'eau a retrouvé une qualité normale.
Nettoyer le matériel utilisé à l'eau.

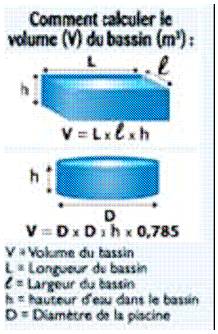
Comment calculer le volume (V) du bassin (m³) :
L
ℓ
h
V = L x ℓ x h
h
D
V = D x D x h x 0,785
V = Volume du bassin
L = Longueur du bassin
ℓ = Largeur du bassin
h = hauteur d'eau dans le bassin
D = Diamètre de la piscine

• ***CHLORE 4 actions pastilles 20 g :***

Après avoir effectué un traitement de démarrage avec le Chlore choc **U** granulés ou du chlore Choc **U** pastilles de 20 g, à l'aide de la pince à pastille, introduire dans la boite à chlore 4 pastilles pour 10 m^3 d'eau tous les 6 jours pour maintenir un taux de chlore compris entre 2 et 3 mg/l.
Il est possible de se baigner dés le démarrage du traitement. Ces doses sont à titre indicatif. De nombreux facteurs entrant en jeu, mesurer 2 à 3 fois par semaine le taux de chlore de façon à le maintenir entre 2 et 3 mg/l.

• ***Testeur chlore:***

❶ Oter le couvercle, rincer le coffret analyseur avec l'eau à analyser. ❷ Remplir tous les compartiments avec une eau prise à 20 cm de profondeur. ❸ Mettre un comprimé au DPD N°1 dans le compartiment de droite. ❹ Fermer le couvercle et agiter fortement pour dissoudre le comprimé. Agiter pour homogénéiser.
A la lumière du jour, comparer la coloration apparue, à la gamme colorimétrique.
Le taux de chlore libre doit être compris entre 0,4 et 1,4 mg/litre pour les piscines et entre 2 et 3 mg/litre pour les spas.

• ***Testeur pH:***

❶ Oter le couvercle, rincer le coffret analyseur avec l'eau à analyser. ❷ Remplir tous les compartiments avec une eau prise à 20 cm de profondeur. ❸ Mettre un comprimé au rouge de phénol dans le compartiment de gauche. ❹ Fermer le couvercle et agiter fortement pour dissoudre le comprimé. Agiter pour homogénéiser. A la lumière du jour, comparer la coloration apparue, à la gamme colorimétrique.
Le pH doit être compris entre 7,2 et 7,6.

Conditionnement

Seau transparent de 8,8 litres contenant :

1 seau de 1 kg de CHLORE 4 actions pastilles 20 g
1 pot de 500 g de CHLORE choc 2 actions
1 analyseur de 20 comprimé chlore et 20 comprimés pH
1 thermomètre tube
1 mini boite à chlore

ab7 Industries

FICHE TECHNIQUE DU KIT DE DEMARRAGE PISCINE « U »

Consignes de sécurité

• ***CHLORE 4 actions pastilles 20 g***

ATTENTION

Nocif en cas d'ingestion - Provoque une sévère irritation des yeux - Peut irriter les voies respiratoires - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Tenir hors de portée des enfants - Eviter de respirer les poussières - Se laver les mains soigneusement après manipulation - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage - EN CAS D'INGESTION : appeler le CENTRE ANTIPOISON au 03 83 32 36 36 ou un médecin en cas de malaise - Rincer la bouche - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlever. Continuer à rincer - Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer - Recueillir le produit répandu - Garder sous clé - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche - Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Le recyclage de l'emballage contenant du produit sera dans ce cas proscrit - Eviter le rejet dans l'environnement - Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau - Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

• ***CHLORE Choc 2 actions Granulés :***

ATTENTION

Nocif en cas d'ingestion - Provoque une sévère irritation des yeux - Peut irriter les voies respiratoires - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Tenir hors de portée des enfants - Eviter de respirer les poussières - Se laver les mains soigneusement après manipulation - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage - EN CAS D'INGESTION : appeler le CENTRE ANTIPOISON au 03 83 32 36 36 ou un médecin en cas de malaise - Rincer la bouche - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlever. Continuer à rincer - Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer - Recueillir le produit répandu - Garder sous clé - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche - Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Le recyclage de l'emballage contenant du produit sera dans ce cas proscrit - Eviter le rejet dans l'environnement - Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau - Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

• ***Testeur pH et chlore***

Conserver HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.